

## Membre du CHSCT Établissement de moins de 300 salariés Perfectionnement

### OBJECTIFS

Déceler et mesurer les risques professionnels en prenant en compte les changements technologiques et d'organisation dans la branche d'activité, l'entreprise ou l'établissement.  
Analyser les conditions de travail en prenant en compte ces mêmes changements.

### PARTICIPANTS

Membres du CHSCT ayant exercé pendant 4 années consécutives ou non un mandat.  
Délégués du personnel pour les établissements de moins de 50 salariés.

### MÉTHODES

La formation est adaptée en permanence aux besoins des stagiaires en ayant soin de rappeler les actions du CHSCT prévues par la loi à instaurer dans la réalité de l'entreprise.  
Études de cas et échanges d'expériences.

### ÉVALUATION

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

### ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Les nouvelles lois et nouveaux décrets
- L'étude des risques de postes de travail dans l'entreprise
- Evaluation des risques • Approche ergonomique du poste de travail • Mise en pratique
- L'analyse des accidents par la technique de l'arbre des causes
- Les risques sociaux dans l'entreprise
- Le rôle et missions du CHSCT dans l'entreprise et sa réalité
- Les rapports entre le CHSCT et les instances
- Les activités du CHSCT
- Préparation, ordre du jour et procès verbal des réunions
- Visite et compte rendu des inspections
- Définir, construire et suivre un plan d'action.

### MODALITÉS

Durée : 3 jours  
Prix : 575 €H.T.